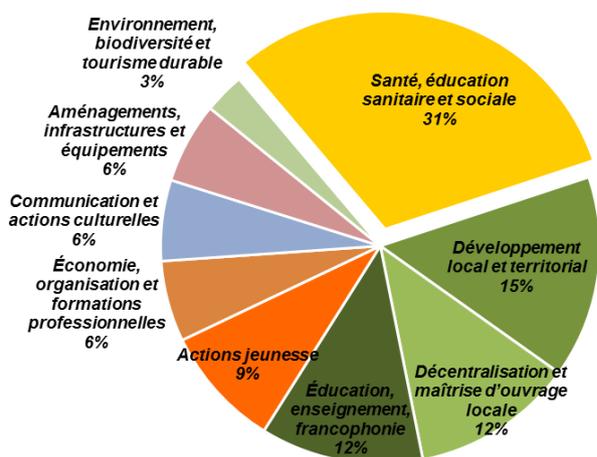


L'étude sur les dynamiques des VIES en République de Guinée répond à trois objectifs principaux : établir un panorama et repérer les spécificités des pratiques d'engagements volontaires et solidaires, recenser les structures d'accueil (SA), alimenter une base de données sur les structures d'accueil de volontaires français. Menée entre Janvier et Mai 2012, cette étude a permis de recenser 174 VIES accueillis en 2011 dans 33 SA.

DES ASSOCIATIONS CONCENTRÉES DANS LA CAPITALE

Les SA sont des associations dans 79% des cas. Leur gestion est fréquemment de type « familial » : les fondateurs sont liés par un passé commun et les membres/salariés par des affinités personnelles. L'organisation interne est simple et les budgets manipulés de tailles modeste.

Document 1 : Champs d'action des SA



Regroupées essentiellement à Conakry et dans ses provinces environnantes, où les conditions de vie et de travail sont les plus confortables, les SA concentrent leurs actions sur les problématiques urgentes du pays : l'accès aux soins, à la souveraineté alimentaire et à la scolarisation. En effet, les trois problématiques de

développement « santé », « agriculture » et « éducation » représentent plus de 85% des activités de solidarité en Guinée. Le développement de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière et la fin des problèmes sociopolitiques sont des opportunités pour l'accueil de nouveaux volontaires en Guinée.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE MAJORITAIRE

Sur les 174 VIES accueillis en Guinée au courant de l'année 2011, 44 (25%) sont des stagiaires conventionnés avec une université ou un organisme de formation, 95 (62%) sont bénévoles. 87% des VIES sont donc volontaires en séjour courts (entre 2 semaines et 6 mois) et peu ou pas rémunérés. En effet, la moitié des structures n'assurent pas la prise en charge complète de l'indemnité des VIES ; seulement 11 des 33 SA la prennent en charge complètement. Quant au billet d'avion, seulement 12 sur 33 le prennent en charge.

Plusieurs dispositifs reconnus permettent aux français de concrétiser leur désir d'engagement dans des missions de solidarité internationale. Le nombre de candidats, supérieur au nombre de postes proposés par ces dispositifs est l'une des explications du développement de formes « non accompagnées » de mobilisation pour des missions parfois mal définies, mal préparées ou non attendues par les populations locales.

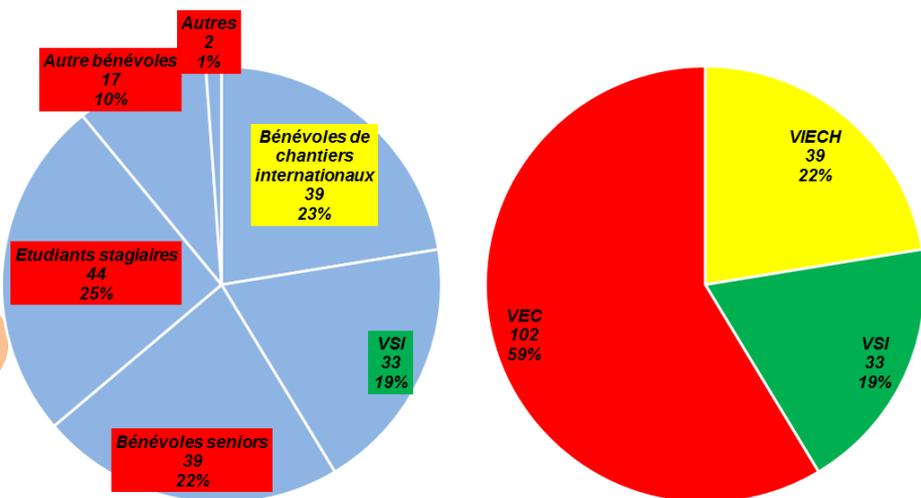
Ainsi, de nombreuses personnes partent chaque année, sans qu'il soit aujourd'hui possible de les dénombrer, d'identifier leur mission et encore moins d'en évaluer l'impact sur le terrain. Ce constat est partagé par le MAEE et les acteurs des dispositifs reconnus de la solidarité internationale.

C'est pour ces raisons que depuis 2009, l'AFVP puis France Volontaires a mené diverses études et consultations auprès des pouvoirs publics, de la société civile, et d'autres partenaires afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat. A cet effet, des études ont été menées préalablement dans plusieurs pays vis-à-vis des volontaires et de leurs structures d'accueil.

A terme, ces études permettront de développer, en qualité et quantité, les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité ou **V.I.E.S.**, qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. On compte ainsi 3 familles de volontariat : le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.) ; le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ; le volontariat d'échange et de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Cette tendance est encore très réduite au niveau de la couverture sociale (22 sur 33, soit 67% des SA qui ne la prennent pas en charge). En revanche, les modalités d'accueil sont dans de nombreux cas à la charge de la structure locale : l'hébergement est assuré dans 22/33 SA (67%), les déplacements personnels sont pris en charge dans 15/33 SA (45%) et même les frais de nourriture dans 12 SA (36%).

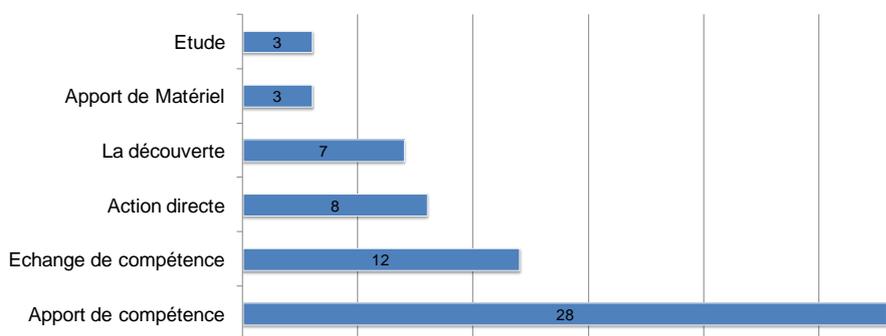
Document 2 : Type de VIES



Une grande partie des SA ont manifesté le souhait d'accueillir un volontaire en séjour long (type VSI) mais sont bloquées dans la démarche par des aspects financiers. Toutefois, le type de VIES le plus représenté parmi les SA est le VSI, avec 33 volontaires (19%) disséminé dans 58% des SA.

La période de séjour moyenne des VIES en Guinée (ou nombre de jours/volontaire) est de 152 jours, soit un peu plus de 5 mois. C'est une période courte à l'échelle des projets de développement, souvent étendus sur plusieurs années.

L'APPORT DE COMPÉTENCE AU COEUR DES MISSIONS



Document 3 : Objectif des missions des volontaires. Résultats exprimés en nombre de réponse

Malgré un nombre de jours/volontaire relativement restreint, l'objectif prioritaire des missions est l'apport de compétences, pour 85% des SA. Les VIES sont en général sollicités dans l'objectif de pallier à un manque de compétences des acteurs locaux.

Le suivi des missions des VIES est réalisé dans la plupart des SA (82%) et n'est pas formalisé pour 60% d'entre elles. Dans 76% des SA, aucun document établissant un suivi des activités des volontaires n'est mis en place. Dans 76% des SA, le suivi dispensé porte sur l'avancement de la mission du volontaire et sa fréquence n'est pas officialisé dans 64%.

UN ENGAGEMENT JEUNE AU CONTACT DES ACTEURS LOCAUX

En Guinée, les VIES sont majoritairement des jeunes (62% de moins de 26 ans) et diplômés (45% sont titulaires d'un Bac+5, 67% d'un Bac+3). La proportion de femmes est plus importante que celle des hommes (74%). La plupart des VIES évoluent au contact des équipes et des populations locales. Des qualités humaines utiles à la bonne insertion (adaptabilité, patience, écoute, compréhension, aisance relationnelle) doublées de valeurs (engagement associatif et solidaire, honnêteté) sont recherchées par les responsables des SA.. La capacité « à organiser » et « à s'organiser » est la compétence la plus recherchée par les SA (55% des SA).

Les postes occupés par les VIES sont opérationnels plutôt qu'administratifs ou pour le conseil/recherche. En effet, les deux premiers types de postes recherchés sont « techniciens spécialistes » (55% des SA) et « coordinateur ou gestionnaire de

projets » (39% des SA). On retrouve dans les principaux domaines d'intervention des volontaires les champs d'action dominants des SA à savoir : éducation (55%), agriculture (39%) et santé (39%).

DES PARTENARIATS RÉCENTS MAIS SOLIDES

La raison d'accueil des VIES la plus répandue parmi les SA (64%) est économique. En effet, d'après plusieurs responsables des structures interrogées, les VIES constituent « une main d'œuvre qualifiée à bas prix ». 17 structures (51%) ont cependant précisé que le volontariat était une expérience intéressante. Elle permet aux membres de la structure du Sud de disposer d'un point de vue extérieur et des façons de faire différentes tout en étant une excellente expérience professionnelle pour le volontaire.

58% des SA accueillent des VIES depuis moins de 10 ans, 34% depuis moins de 5 ans et 15% moins d'un an. Les événements sociopolitiques qui se sont succédés en Guinée, ont rompu la continuité de l'accueil des VIES, même pour les 42% des SA accueillant des VIES depuis plus de 10 ans. De nombreuses associations ont également cessé ou baissé leurs activités durant ces périodes. D'autre part, le recrutement des VIES se fait soit par le biais des structures d'envoi (51% des SA), soit par la mobilisation de leur réseau (41%). Pour le VSI, les structures d'envoi préférentielles sont France Volontaires (9 sur 20 SA), le SCD (6 sur 20) et le CEFODE (3 sur 20).

Les responsables des structures d'accueil se disent unanimement satisfaits du travail des volontaires et sont une grande partie à préciser qu'ils ne rencontrent aucune difficulté dans l'accueil des volontaires. Les difficultés rencontrées dans l'accueil des VIES les plus fréquentes sont relatives à la logistique et aux formalités administratives (15% des SA). Ces SA sont en général situées en province et ont de grandes difficultés à gérer les opérations nécessitant un déplacement à Conakry. Ces difficultés s'expriment généralement à l'accueil du volontaire (installation, achat de matériel, obtention de visas, démarches à l'ambassade, etc.). 15% des SA disent rencontrer des difficultés interculturelles dans leurs rapports aux VIES, touchant majoritairement celles accueillant des volontaires depuis peu.

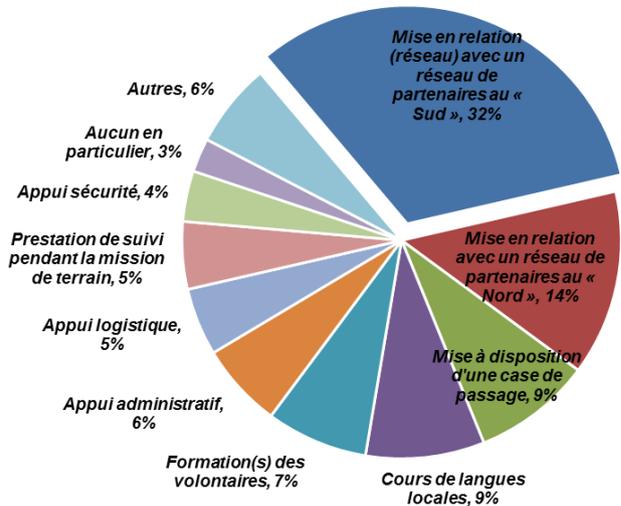
Même si l'envoi des volontaires est irrégulier et discontinu à cause des troubles sociopolitiques du pays, le partenariat entre les SA guinéennes et les structures du « Nord » reste un partenariat solide. En effet, les associations guinéennes sont fréquemment constituées avec l'appui d'un opérateur de programme/projet d'une structure du « Nord ». Les membres sont des anciens salariés de la structure-mère du « Nord » avec laquelle ils gardent un contact rapproché et jouissent d'un accès facilité aux missions des VIES. Ce lien est facilitateur pour l'envoi de tout type de VIES car la structure-mère au « Nord » dispose en général d'un réseau conséquent (envoi de stagiaires, bénévoles et jeunes pour les chantiers internationaux) et de contacts rapprochés avec les structures d'envoi (VSI majoritairement). Le partenariat entre les structures guinéennes et les structures françaises est cependant affaibli pour deux raisons principales : le manque de diversité des modes de recrutement au « Nord » et le manque de moyens financiers. Pour renforcer les échanges franco-guinéens, France Volontaires peut contribuer à l'élaboration d'un réseau au « Nord » et aider les structures du « Sud » à s'organiser en réseau. Ainsi fédérées, il leur serait plus facile de recruter les VIES en s'adressant directement à une structure d'envoi sans passer par une structure-mère.

LA MISE EN RÉSEAU, PREMIÈRE ATTENTE DES STRUCTURES D'ACCUEIL

La constitution d'un réseau avec les structures du « Sud » est d'ailleurs la première attente des SA vis-à-vis de France Volontaires.

D'une part, les volontaires se connaissent très peu et il n'existe que très peu de lien entre les différentes SA. Nombre d'entre eux, et particulièrement les volontaires isolés, ont formulé le souhait d'échanger sur leur mission et vécu autant personnel que professionnel.





D'autre part, une grande partie des structures d'accueil aimerait disposer d'un carnet d'adresse de leurs homologues dans le pays afin d'organiser des échanges de compétences. Certaines SA ont même suggéré l'idée d'échanges de volontaires pour des besoins ponctuels. Ceci pourrait se matérialiser à travers la création d'une bourse aux missions qui évoluerait selon les besoins des SA. A plus long terme, d'autres ont exprimé le souhait de former des alliances économique – pour le partage des charges liées à la prestation d'une expertise externe, ou pour répondre aux appels d'offre des bailleurs de fonds par des projets combinant plusieurs savoir-faire.

4 La 2^{ème} attente est la mise en réseau avec des structures du « Nord » (33% des SA). De nombreuses SA ont formulé ce souhait afin d'adresser des demandes de compétences spécifiques (paramédical, agriculture spécialisée etc.) ou pour soumettre des projets à des structures du « Nord ».

FÉDÉRER UN RÉSEAU AU SUD POUR DYNAMISER LE VOLONTARIAT EN GUINÉE

Les structures d'accueil guinéennes cherchent à se professionnaliser en faisant appel à des VIES dotés de compétences techniques et capables de mener la conduite de projets. Cet objectif est compromis par une difficulté majeure : le manque de moyen des SA. En effet, 15% des SA ont dit avoir rencontrés des difficultés d'ordre financières dans l'accueil de leur VIES.

Une des potentialités intéressantes pour la dynamisation du volontariat en Guinée est la création d'un réseau des structures guinéennes. Cette proposition, suggérée par 79% des SA permettrait :

- D'accéder aux compétences de volontaires ou même d'experts en partageant les charges.
- De répondre aux appels d'offre des bailleurs de fonds par des propositions complètes mobilisant plusieurs compétences.
- D'organiser des échanges de compétences entre structures et entre volontaires.
- D'échanger au niveau professionnel et personnel entre volontaires, particulièrement pour les plus isolés, à travers des séminaires thématiques. Des formations aux volontaires par des experts locaux à également été une demande de plusieurs responsables des SA.

Les SA ont suggéré que France Volontaires pourrait jouer ce rôle de structure faitière des acteurs du développement en Guinée.

Acronymes et définitions

SA : Structure d'accueil des volontaires français
 VIES : Volontaire International d'Echange et de Solidarité
 SE : Structure d'envoi des volontaires français
 MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Sources : Enquêtes spécifiques 2012

Production : France Volontaires

Auteurs : Sabou KEITA et Jonas PARDO – Date : mai 2012

